

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tout comme pour l'ensemble du secteur des assurances, les résultats 2002 de P&V Assurances ont souffert du mauvais climat boursier : des réductions de valeur non réalisées ont dû être comptabilisées

Bruxelles, 19 juin 2003. L'effondrement des marchés boursiers, le plus grave de ces dernières décennies, a frappé de plein fouet le secteur des assurances. Tout comme la majorité des entreprises du secteur, les résultats 2002 de P&V ont été négativement influencé par le mauvais climat boursier. P&V clôture l'exercice 2002 avec un résultat négatif de 123 millions EUR. Cette dégradation est due pour l'essentiel à la comptabilisation de réductions de valeur pour un montant de 150 millions EUR. Pour apprécier correctement ces chiffres, il est important de noter que les règles d'évaluation adoptées par P&V sont strictes, dans le sens où les réductions de valeur sont immédiatement enregistrées dans les comptes. D'autre part, les plus-values latentes, qui ne sont pas exprimées dans les comptes, sont plus de deux fois supérieures aux pertes enregistrées. La structure bilantaire est donc solide et la marge de solvabilité reste nettement supérieure aux exigences légales. Pour 2003, sauf événement exceptionnel, P&V sera bénéficiaire.

Un encaissement global de 266,5 millions EUR

L'encaissement global du Groupe P&V, traduit en primes nettes émises, s'élève à 266,5 millions EUR. Cela représente un recul de 18 millions EUR par rapport à l'exercice 2001. Ce dernier exercice avait été influencé par une prime unique exceptionnelle de 25 millions EUR en assurance groupe.

En **Branche Non Vie**, l'encaissement a connu une hausse de 6% en moyenne. L'encaissement en **Branche Vie** a baissé par rapport à 2001, en conséquence de la prime unique en assurance groupe citée ci-dessus. Pour l'exercice 2002, P&V attribue une participation bénéficiaire de 1% aux contrats garantissant un taux contractuel de 3,75%. P&V affecte ainsi un montant total de 1.978.512 EUR aux participations bénéficiaires.

.../...

